

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 14 décembre 2020** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Simon Madore, maire
Monsieur Vincent Brochu, conseiller
Madame Guylaine Blouin, conseillère
Monsieur Denis Hébert, conseiller
Monsieur Gaétan Labelle, conseiller
Monsieur Guy Jubinville, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Simon Madore.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général
Monsieur Benoit Marquis, trésorier
Madame Geneviève Dupras, greffière

Est absente :

Madame Sylviane Ferland, conseillère

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. FINANCES**
 - 2.1 Présentation du budget de la Ville de Coaticook pour l'année 2021
 - 2.2 Adoption du budget de la Ville de Coaticook pour l'année 2021
 - 2.3 Présentation du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Coaticook pour les années 2021, 2022 et 2023
 - 2.4 Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Coaticook pour les années 2021, 2022 et 2023
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

20-12-35664

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION 20-12-35664

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Hébert
APPUYÉ PAR le conseiller Guy Jubinville

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. FINANCES

2.1 PRÉSENTATION DU BUDGET DE LA VILLE DE COATICOOK POUR L'ANNÉE 2021

Présentation du budget de la Ville de Coaticook pour l'année 2021.

20-12-35665

2.2 ADOPTION DU BUDGET DE LA VILLE DE COATICOOK POUR L'ANNÉE 2021

RÉSOLUTION 20-12-35665

CONSIDÉRANT la présentation des modalités du budget 2021 par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le Maire du budget du conseil municipal de la Ville de Coaticook pour l'année 2021 ;

CONSIDÉRANT que le budget de la Ville de Coaticook a établi un budget équilibré de 25 519 405 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Labelle
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU :

- D'adopter le budget 2021 de la Ville de Coaticook conformément aux documents joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3 PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE COATICOOK POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

Présentation du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Coaticook pour les années 2021, 2022 et 2023.

20-12-35666

2.4 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE COATICOOK POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023

RÉSOLUTION 20-12-35666

CONSIDÉRANT la présentation des modalités du programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes par les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT la présentation par le Maire du programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que le PTI pour 2021 est de l'ordre de 20 195 582 \$ dont 1 900 000 \$ sera payé à même le budget et que pour 2022 les investissements sont de l'ordre de 18 900 227 et 2023 de 5 060 900 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Vincent Brochu
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Hébert

RÉSOLU :

- D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Coaticook pour les années 2021, 2022 et 2023 conformément aux documents joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

20-12-35667 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 20-12-35667

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Vincent Brochu

RÉSOLU que la séance soit close à 19 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Simon Madore, maire

Geneviève Dupras, greffière